Comment les pays rendent-ils compte de la diversité génétique à la Convention sur la Diversité Biologique et comment améliorer les rapports et le suivi de cette diversité?

CONTEXTE

- La biodiversité est confrontée à un large éventail de pressions, notamment la dégradation de l'habitat, le changement climatique, la pollution et les agents pathogènes à propagation rapide. La diversité génétique intraspécifique joue un rôle essentiel pour déterminer la capacité d'une population à s'adapter et à se maintenir en réponse à un environnement changeant. La diversité génétique est l'un des trois niveaux de biodiversité reconnus par la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et d'autres politiques de conservation nationales et internationales.
- Or, les estimations de l'état et des tendances de la diversité génétique ne sont pas encore considérées de façon systématique dans les programmes de conservation ou dans les objectifs de biodiversité. Cela peut s'expliquer en partie par la nature technique des approches génétiques et par le manque de connexions entre la recherche en génétique et les acteurs de la conservation. En outre, le manque d'indicateurs fiables est reconnu comme étant une lacune clé à combler dans le cadre global pour la biodiversité post-2020.
- Pour mieux comprendre comment les pays signataires de la CDB évaluent et protègent la diversité génétique, nous avons procédé à un examen approfondi de 114 rapports nationaux (5èmes et 6èmes rapports). Nous avons identifié comment les pays ont rapporté les actions, utilisations, menaces, tendances et espèces prioritaires en lien avec le suivi et la conservation de la diversité génétique.

RECOMMANDATIONS

Nos recommandations au Secrétariat de la CDB et aux pays signataires ont pour objectif d'améliorer le suivi et la protection de la diversité génétique pour contribuer au maintien des populations et des écosystèmes sains dans le long terme, objectif principal de la CDB.

- Promouvoir la sensibilisation et la connaissance du rôle central de la diversité génétique dans la biodiversité. rapporter et protéger connaissances autochtones et locales, et renforcer les moyens des acteurs de la conservation pour mieux surveiller et gérer la diversité génétique.
- Élaborer et mettre en œuvre des directives standardisées pour la gestion génétique, le suivi à long terme, et pour faire rapport de l'état, des menaces, des actions et des tendances en lien avec la diversité génétique chez les espèces sauvages et celles ayant une importance socio-économique.
- Mettre en œuvre des objectifs et des indicateurs améliorés focalisés sur la diversité génétique (Hoban et al. 2020) dans le cadre de la CDB post-2020, afin de permettre le suivi de la diversité génétique au cours du temps et les progrès effectués pour atteindre ces objectifs.
- Modifier les modèles de rédaction des rapports nationaux de la CDB et fournir des conseils et des ressources pour encourager et permettre la rédaction de rapports cohérents et clairs concernant le suivi de la diversité génétique (in situ et ex situ) chez les espèces sauvages et celles ayant une importance socio-économique.

Voir le rapport complet pour des recommandations détaillées: Hoban et al. 2020. An analysis of genetic diversity actions, indicators and targets in 114 National Reports to the Convention on Biological

Diversity. (prépublication)

RÉSULTATS PRINCIPAUX

- Bien que la plupart des pays reconnaissent l'importance de la diversité génétique, 21% des 6èmes rapports nationaux ne faisaient pas référence à un objectif la concernant.
- Seuls 5% des pays ont rapporté des indicateurs basés sur des études génétiques ou sur la protection des connaissances autochtones et locales de la diversité génétique.
- Les actions de conservation de la diversité génétique se sont principalement focalisées sur les espèces agricoles (espèces cultivées, animaux de ferme et espèces sauvages apparentées) plutôt que sur les espèces sauvages.
- Les trois principaux indicateurs de diversité génétique rapportés par les pays signataires sont le nombre de ressources génétiques préservées dans des installations de conservation, le nombre de ressources phytogénétiques connues / répertoriées et le statut de la Liste rouge. Or, ces indicateurs ne mesurent pas de manière fiable l'érosion génétique.
- Dans l'ensemble, l'attention limitée accordée au suivi de la diversité génétique, en particulier chez les espèces sans valeur économique, empêche toute tentative d'évalueation globale des changements de diversité génétique au cours du temps.

DIRECTIONS FUTURES

La CDB et les pays signataires ont la possibilité de s'assurer que des objectifs de diversité génétique soient effectivement mis en œuvre pour améliorer la conservation de la biodiversité. Le groupe de travail GEO BON sur la composition génétique et ses partenaires sont en mesure de fournir une expertise continue à la CDB et aux pays signataires au fur et à mesure qu'ils élaborent et mettent en œuvre des objectifs pour surveiller et protéger la diversité génétique.

> Préparé par le «Group on Earth Observations Biodiversity Observation Network » (GEO BON) pour les personnes intéressées par la stratégie globale pour la biodiversité post-2020.

Contact: Dr. Sean Hoban, shoban@mortonarb.org et Dr. Margaret Hunter, mhunter@usgs.gov